



HAL
open science

Intégration de l'hypertexte dans l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère

Marie-Laure Wullen

► **To cite this version:**

Marie-Laure Wullen. Intégration de l'hypertexte dans l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère. Revue de l'EPI (Enseignement Public et Informatique), 1995, 78, pp.115-121. edutice-00001279

HAL Id: edutice-00001279

<https://edutice.hal.science/edutice-00001279>

Submitted on 18 Nov 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INTEGRATION DE L'HYPERTEXTE DANS L'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE DU FRANCAIS LANGUE ETRANGERE

Marie-Laure WULLEN

INTRODUCTION

A l'heure où le multimédia est un véritable cheval de bataille des publicitaires, constructeurs, éditeurs et distributeurs de produits informatiques, il convient de mener une réflexion sur la place qu'il pourrait occuper dans l'enseignement-apprentissage du Français Langue étrangère (désormais F.L.E), sachant que la difficulté majeure vient des finances!

I. POUR L'INTEGRATION DES OUTILS HYPERTEXTUELS ET/OU MULTIMEDIA DANS L'ENSEIGNEMENT-APPRENTIS- SAGE DU F.L.E

1. Les exigences de la didactique du F.L.E

Le principe du constructivisme qui sous-tend actuellement les théories de la didactique du F.L.E prône des pratiques d'apprentissage en autonomie. L'apprenant, responsable et motivé, est au centre du processus. De ce fait, les objectifs à atteindre passent par une individualisation des pratiques et des contenus qui doivent aider l'apprenant à acquérir une certaine autonomie ; apprendre, c'est savoir apprendre.

Nous disons une "certaine" autonomie parce qu'il faut bien voir que le désir d'apprendre une langue étrangère, ici le français, est rarement suscité par une volonté tout à fait personnelle mais bien plus souvent par une réflexion sur la valeur professionnelle de l'individu ; la langue étrangère est une plus-value sur le marché du travail, son apprentissage est défini par des objectifs "utilitaristes" selon Henri HOLEC. Des besoins sont donc éveillés après que l'individu a réfléchi aux intérêts d'apprendre

une langue étrangère. Dans l'étape d'apprentissage, il ne s'agit pas non plus d'apprendre seulement ce dont on a envie mais ce dont on a besoin, défini selon une norme à laquelle il est difficile d'échapper.

La centration sur l'apprenant, cela veut dire que l'on considère avec attention les besoins de chacun, ce qui semble aisément concevable en théorie mais difficilement praticable. Or, c'est là qu'intervient l'outil informatique de la génération multimédia, comme complément efficace aux cours "traditionnels" et comme substitut temporaire de l'enseignant ; le statut de ce dernier, s'il change quelque peu - seul détenteur du savoir et du pouvoir, il devient conseiller, animateur et partage les sources de connaissances avec les apprenants - renforce pendant son rôle ; il ne peut disparaître du schéma de la communication pédagogique.

Parce que l'apprentissage des langues étrangères est l'objet d'une demande en plein essor, que le statut de la langue étrangère et les objectifs d'apprentissage ont changé, il faut aujourd'hui prendre en compte la technologie éducative. Celle-ci génère des enjeux économiques importants et de nouveaux modes d'accès aux connaissances. Les applications multimédia notamment, offrent la possibilité de gérer des données diverses, comme les textes, les images et les sons ; ainsi, chaque apprenant va pouvoir acquérir des connaissances selon ses objectifs, une motivation et un rythme personnels et son propre style cognitif.

Le micro-ordinateur, omnipotent dans tous les domaines d'activités humains, est devenu un objet culturel nécessaire à connaître, si ce n'est maîtriser. Il est vrai que l'Enseignement Assisté par Ordinateur n'a pas connu le succès escompté mais les causes de ce demi-échec ont pu être révélées ; il s'agit de ne pas recommencer les mêmes erreurs avec les nouvelles technologies multimédia. Il ne s'agit pas d'utiliser l'outil informatique pour lui-même, pour suivre une mode, mais comme un outil au service du pédagogue et des apprenants.

2. L'hypertexte : un avenir prometteur dans l'enseignement-apprentissage du F.L.E

Nous ne reviendrons pas sur la définition de l'hypertexte qui a déjà été donnée avec bonheur par d'autres auteurs, dans la présente revue. Disons simplement qu'il permet de retrouver quasi instantanément l'information, restituée de la manière la plus appropriée à l'utilisateur qui a fait des choix, grâce au mode de lecture induit qui est la navigation.

L'ordinateur, qui contribue à multiplier chaque jour la masse des connaissances humaines, n'est pas ici un simple outil de présentation des informations ; l'hypertexte renforce des activités cognitives dans lesquelles l'information ne se résume pas à un "étalage" de connaissances mais appelle bien plutôt une construction. Le recours aux nouvelles technologies éducatives implique un changement ; il ne s'agit plus simplement de transmettre le savoir, de faire passer le message comme autrefois mais surtout de le rendre maîtrisable et utilisable par l'apprenant.

En effet, celui-ci fait l'estimation de ses besoins et accède à l'information selon son propre cheminement cognitif, par l'exploration et la découverte. Or, la théorie didactique du constructivisme prône "l'apprentissage actif", où l'apprenant acquiert et approfondit ses connaissances à travers une recherche personnelle et motivée.

L'utilisation qui vient tout de suite à l'esprit est celle de la consultation d'une application hypertextuelle produite par un éditeur ou conçue par l'enseignant grâce à un générateur d'hypertexte. C'est ce dernier cas auquel nous nous intéresserons.

La sélection des textes par l'enseignant permet d'échapper au carcan imposé par les outils préfabriqués (manuels, logiciels, vidéos, etc.) qui, s'ils présentent des documents en adéquation avec la progression proposée, ne peuvent répondre aux besoins spécifiques d'un groupe d'apprenants particuliers. Le générateur propose donc une solution originale et dynamique à la proposition de contenus d'apprentissage. L'enseignant a tout le loisir de déterminer et de construire un corpus de documents répondant aux nécessités des objectifs à atteindre.

Cependant, même dans ce cas, l'enseignant reste très directif puisqu'il décide tout seul des contenus à proposer. Cette phase ne doit intervenir que dans le tout début de l'apprentissage au sein duquel il est bien difficile pour les apprenants de choisir les pratiques à mettre en oeuvre ; elle doit ensuite laisser la place à une autonomie plus grande.

En effet, l'analyse par l'enseignant ne correspond pas obligatoirement aux stratégies cognitives de l'apprenant ; d'où la deuxième utilisation possible qui est de fournir aux apprenants les moyens de construire eux-mêmes leurs propres applications.

Il faut envisager cette deuxième possibilité pour aider l'apprenant dans la construction de son savoir car il devient auteur ; il sera obligé de modéliser ses connaissances pour les présenter aux autres. Il lui faudra manipuler les informations, trouver l'expression de la signification adé

quate pour la compréhension de son lecteur. L'hypertexte est aussi un logiciel de création.

Ce sera l'occasion, lors de ce travail en petits groupes, d'une aide mutuelle entre les apprenants qui deviendront chacun "enseignant", ce qui s'accorde avec l'approche constructiviste qui rappelle l'extrême importance des interactions. Les résultats du travail auto-évalué pourront également donner des idées à l'enseignant pour construire des activités sur des documents plaisants.

II. UNE DIFFICULTE PARTICULIERE A LEVER

L'intégration des outils hypertextuels et/ou multimédia dans l'enseignement-apprentissage du F.L.E ne va pas sans poser de problèmes, qu'ils soient informatiques, pédagogiques ou d'autre nature. Malgré les potentialités offertes, sans conteste, en matière d'apprentissage en autonomie, ces outils ont beaucoup de mal à séduire les pédagogues du F.L.E qui voient avant tout dans ces machines, l'occasion d'une dépense financière supplémentaire, qu'ils sont rarement en mesure d'assurer.

Nous essaierons, maintenant, de cerner certaines difficultés, de les cibler et de proposer des solutions, qui, si elles ne sont pas appliquées demain, auront eu au moins l'avantage d'être énoncées.

1. Le matériel

Lorsque l'on aborde le domaine de l'hypermédia, il est bien évidemment hors de question de se contenter des micro-ordinateurs installés dans les établissements publics dès 1985, conformément au plan Informatique Pour Tous. Las! Ces machines de dix ans sont bien trop vieilles pour proposer les performances qu'on attend d'un outil hypermédia. Il faut donc s'armer d'un équipement flambant neuf dont voici la configuration minimale :

- micro-ordinateur tournant à 16 MHz, doté d'une mémoire vive de 2 Mo et d'un disque dur de 20 Mo, le tout géré par un microprocesseur de type 386, pour assurer le fonctionnement en multitâche ;
- un lecteur de CD-ROM est indispensable tout comme un moniteur de type Vidéo Graphics Avray pour une restitution d'images en 256 couleurs et une définition convenable ;
- la version 3.10 de MSDOS suffit, à condition toutefois qu'il soit accompagné de WINDOWS.

Il est toujours possible d'ajouter des extensions logicielles multi-média à cette configuration minimale, si l'enseignant souhaite aller plus loin encore dans le traitement de ce type de données.

Il n'est pas aisé de calculer le montant exact de ce matériel, les prix entre la province et la région parisienne étant parfois très différents, au profit de la capitale ; de plus, il est de notoriété publique que les tarifs, en ce domaine, évoluent très rapidement vers la baisse, dès qu'une nouveauté pointe le bout de son circuit électronique. Les enseignants ne sauraient s'en plaindre!

La solution qui semble la plus raisonnable à ce jour est que les enseignants de F.L.E qui interviennent dans un établissement d'enseignement-apprentissage général, se mettent d'accord avec leurs collègues des langues étrangères, des mathématiques, des sciences et même du Français Langue maternelle, pour acquérir un matériel qui puisse être utilisé par la majorité, afin d'être rapidement rentabilisé. L'outil informatique possède cette qualité fort appréciable d'être polyvalent, de proposer des activités dans quasiment toutes les matières.

En plus de l'achat collectif, il est prudent de se procurer un matériel qui puisse évoluer, dont les performances seront peu à peu augmentées par l'ajout progressif d'éléments divers. Ainsi, le coût de départ peut être tout à fait raisonnable, sans risquer de voir le matériel devenir rapidement désuet.

2. Les logiciels

La diffusion des produits logiciels a subi en France un retard important qui pénalise bien évidemment le domaine de l'enseignement-apprentissage des langues. Pourquoi un tel retard ? Les données préconstruites disponibles sur le marché, font l'objet d'une législation rigoureuse eu égard aux droits d'auteur. Pour éviter de tomber dans l'illégalité, l'utilisateur peut choisir de créer l'ensemble de ses propres données, ce qui provoque un surcroît de travail non négligeable et une qualité non garantie.

En 1985, une loi a été votée qui reconnaît l'existence d'un droit d'auteur en matière de logiciels, développée par un texte de 1992 qui légifère le code de la propriété intellectuelle. Pour les résumer, les droits d'auteur sont protégés sur toutes les oeuvres intellectuelles, qu'elles soient anonymes ou collectives, etc.

En revanche, il n'est pas interdit de copier des productions quand celles-ci sont réservées à un usage familial, tout comme les courtes citations sont autorisées si l'auteur et la source sont mentionnés.

Reste une question fondamentale : quel est le statut d'une classe de F.L.E ? Les copies sont-elles autorisées ou non ? Un enseignant doit-il acheter les logiciels dont il a besoin ? Peut-il les louer ? Les emprunter ? Un flou persiste...

La solution a été trouvée avec la mise en place des Licences mixtes par le Ministère de l'Éducation nationale, qui, depuis 1987, négocie avec les éditeurs un droit d'utilisation particulier pour l'Enseignement. Elles permettent aux établissements de se procurer les logiciels à un prix intéressant, le Ministère complétant le manque à gagner. La solution passe également par le développement des centres de prêts, des logithèques où les enseignants pourront consulter les produits mais aussi les emprunter ; pourquoi la gestion des logiciels ne connaîtrait-elle pas le même fonctionnement que celui d'une bibliothèque ?

Nous espérons voir la situation des droits d'auteur évoluer, tendre vers un usage moins contraignant lorsqu'il est nécessité par l'Enseignement ou la Recherche !

3. Une formation des enseignants nécessaire

On demande aujourd'hui à l'enseignant de se mettre au service des apprenants. La difficulté est d'autant plus grande que sa formation suit rarement cette voie et qu'elle s'effectue bien plus souvent "sur le tas" qu'au sein de structures institutionnelles formatrices.

Il dispose de nouvelles ressources issues des technologies nouvelles dont il faut pouvoir tirer profit en y adaptant des procédures pédagogiques. On peut parler aujourd'hui de la nécessité d'une double professionnalisation des enseignants qui doivent à la fois maîtriser la langue et les méthodes pédagogiques mais aussi maîtriser de nouveaux moyens d'information tels que l'informatique ou l'audiovisuel. Il doit connaître la spécificité de chaque outil pour en faire une utilisation adaptée à chaque étape de l'apprentissage. Il doit se tenir au courant du nouveau matériel pédagogique en effectuant par exemple des visites régulières dans les C.R.D.P (Centres Régionaux de Documentation Pédagogique) afin de ne pas se contenter d'une seule méthode qui ne conviendrait qu'à lui seul.

Il doit pouvoir profiter d'une formation continue en relation avec le développement des matériaux pédagogiques ; bénéficier de temps à autre

d'une période de "recyclage" n'est pas suffisant et fait trop penser à la récupération des déchets dont on espère pouvoir tirer profit. Il ne s'agit pas non plus pour lui de devenir un didacticien mais un homme de terrain qui profite, à travers le matériel, des réflexions menées en didactique. Par cet effort, il montre sa responsabilité dont dépend le bon fonctionnement des cours de langue.

Mais la période de formation n'est pas synonyme d'acquis de conscience ; c'est le moment privilégié pour acquérir de véritables connaissances et une bonne maîtrise, tout en respectant l'aspect unique de toute situation d'apprentissage dans laquelle l'enseignant est impliqué.

C'est aussi le moment des rencontres et des échanges entre collègues ; échanges d'expériences, d'idées, de logiciels et ... d'encouragements ! Pour assumer ces différentes tâches qui lui sont nouvellement dévolues, l'enseignant doit considérer sa formation en continu, qui aborde plusieurs disciplines à travers la collaboration de spécialistes issus de différents domaines.

CONCLUSION

Nous avons vu dans ce bref article les grandes lignes d'un avenir prometteur des outils hypertextuels et/ou multimédia dans l'enseignement-apprentissage du F.L.E. Ils sont amenés à répondre aux exigences de la didactique du F.L.E qui doit faire face aujourd'hui à des changements incontournables eu égard aux demandes des apprenants "utilitaristes". Mais le problème matériel, financier, qui n'est pas le seul, oppose un obstacle difficile à surmonter pour des structures d'accueil qui disposent de moyens toujours trop restreints. Aussi, une réflexion en didactique sur la rentabilité de ces outils est importante à mener aujourd'hui. Lorsque la comparaison aura été bien établie entre les apports de l'outil informatique en matière d'individualisation et d'autonomisation de l'apprentissage du F.L.E et les dépenses engendrées, sans doute pourra-t-on alors faire pencher la balance du bon côté ...

Marie-Laure WULLEN
Université de Rouen